



LE BULLETIN DES LOUPS



Numéro 33
Janvier 2021

Vœux et mot du maire



Chères Ailleutaines, chers Ailleutains

Lors du vote du 15 mars 2020, vous avez été nombreux à me montrer votre soutien et je vous en remercie.

Le vote du conseil a fait de moi votre Maire d'une courte voix.

Nous travaillerons tous pendant ces six prochaines années pour le bien de notre Commune et de ses habitants.

Dans le contexte sanitaire inédit que nous traversons, les liens tissés à travers les associations sont bouleversés.

Les manifestations telles que les rencontres du club des aînés, la tripe de la chasse, la fête, le concours de belote, les activités hebdomadaires à la salle des fêtes ont dû être suspendues, ainsi que le repas du CCAS. Notre CCAS qui a d'ailleurs innové dans la réalisation de ses colis avec des produits locaux et garde un œil vigilant envers tous ses bénéficiaires.

Dans l'attente de jours meilleurs, qui, je l'espère, seront proches, je garde une attention particulière et apporte pleinement mon soutien à nos associations.

Avec la nouvelle équipe, nous avons à cœur de porter l'entité de notre Commune face aux enjeux futurs, qu'ils soient à travers l'Agglomération (Loire Forez Agglomération) ou avec nos partenaires institutionnels.

Nous avons également à cœur de maintenir notre école pour laquelle nous avons un projet de rénovation d'une salle de classe.

Vous avez pu constater que notre cabine téléphonique a déménagé : elle va devenir un « bibliophone » où vous pourrez échanger des livres.

Nous allons travailler au projet d'agrandissement de notre cimetière ainsi qu'au balisage de chemins de randonnée.

Sans oublier l'entretien de notre voirie, nos bâtiments ainsi que notre distributeur de pain.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre Commune.

En ce début d'année, je nourris beaucoup d'espoir, le meilleur est devant nous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2021.

Alban FONTENILLE

Maire

La vie municipale

Le conseil municipal

Maire : Alban FONTENILLE

Premier adjoint : Fabien BOURG

Deuxième adjointe : Emmanuelle LAURENCERY

Troisième adjoint : Julien BESSY

Conseillers municipaux : Michèle BENOIT - Roland BENOIT - Jacqueline CHARRETIER - Emilien COHAS - Cédric DERORY - Mathilde MAZET - Célestin MOREL

Les commissions

Voirie – Déneigement - Débroussaillage – Matériel technique

Responsable : Cédric DERORY

Membres : Emilien COHAS – Fabien BOURG

Ecole – Cantine – Salle des fêtes

Responsable : Emmanuelle LAURENCERY

Membres : Julien BESSY – Emilien COHAS

Bâtiments communaux – Assainissement - Cimetière

Responsable : Fabien BOURG

Membres : Cédric DERORY

Communication – Fleurissement – Illumination

Responsable : Mathilde MAZET

Membre : Julien BESSY

Délégués au SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire)

Titulaire : Célestin MOREL

Suppléant : Alban FONTENILLE

*Délégué syndicat de la bombe**

Titulaire : Julien BESSY

Suppléante : Jacqueline CHARRETIER

**Au 1^{er} janvier 2021, Loire Forez Agglomération s'est retirée du Syndicat Mixte des Eaux de la Bombe (Nous vous donnerons plus d'informations prochainement)*

Contrôle des listes électorales

Emmanuelle LAURENCERY

*Document unique – RIFSEEP**

Alban FONTENILLE

**Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel*

Correspondant au Comité National d'Action Sociale – Défense

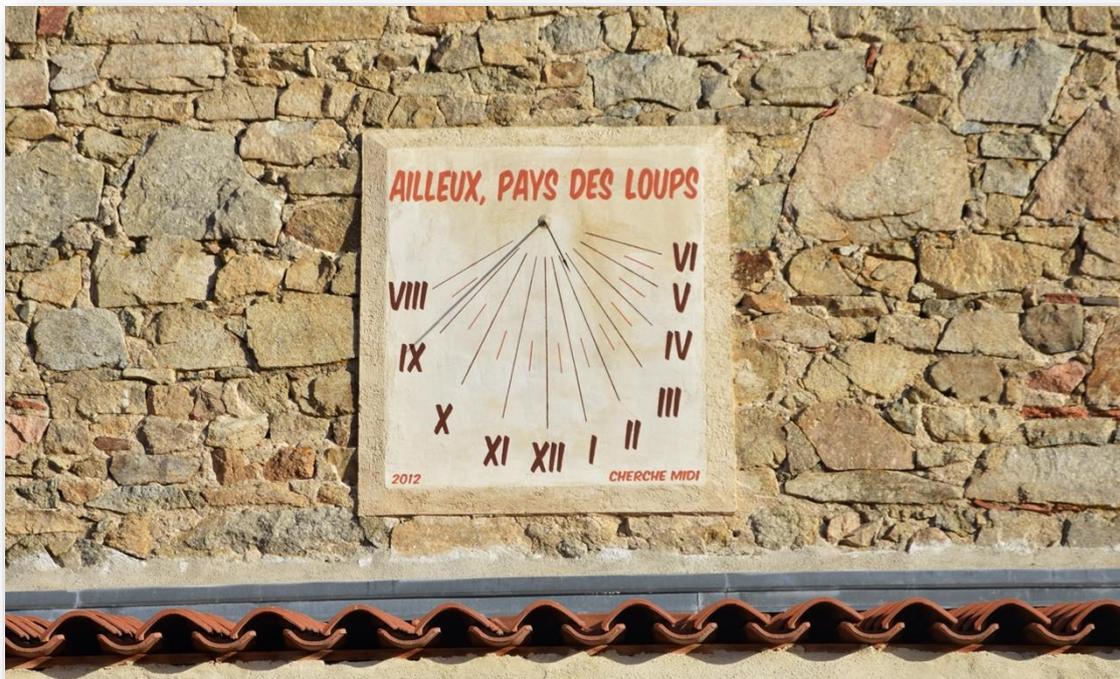
Roland BENOIT

Comité Communal d'Action sociale

Président de droit : Alban FONTENILLE

Vice-présidente : Mathilde MAZET

Membres : Michèle BENOIT – Fabien BOURG – Jean-Charles CHAFFAL – Emmanuelle LAURENCERY – Laurence MASSACRIER – Nathalie MAZET – Annie RAJOT



Tarifs communaux

	2020	2021
Salle des fêtes		
Associations	40 € + électricité	40 € + électricité
Résidents de la commune (principaux et secondaires)	130 € + électricité	130 € + électricité
Non-résidents	255 € + électricité	255 € + électricité
Apéritifs	40 €	40 €
Electricité heures creuses	0,15 €/kW + 3 €/jour d'abonnement	0,15 €/kW + 3 €/jour d'abonnement
Electricité heures pleines	0,15 €/kW + 3 €/jour d'abonnement	0,15 €/kW + 3 €/jour d'abonnement
Caution	300 €	300 €
Caution badge	30 €	30 €
Cantine	3,70 €/repas	3,70 €/repas
Columbarium et Jardin du souvenir		
15 ans	400 €	400 €
30 ans	500 €	500 €
Dispersion des cendres	Gratuit	Gratuit
Plaque gravée stèle du souvenir	50 €	50 €

Informations et vie pratique...

Collectes des déchets

Calendrier 2021

Attention ! Il y a du changement dans la collecte des déchets par rapport à l'an dernier...

Désormais, en 2021, les **ordures ménagères résiduelles ET le tri sélectif** sont ramassés les **mercredis matin des semaines paires**

⇒ Vous trouverez en pages suivantes le calendrier complet des collectes pour toute l'année 2021.

Sacs jaunes

Pour rappel, l'utilisation des sacs jaunes est réservée aux habitants n'ayant pas la place pour stocker un bac individuel ou qui ne sont pas à proximité d'un point de regroupement.

L'utilisation de ces sacs jaunes est réduite au maximum pour plusieurs raisons :

- Ils ne sont pas recyclés et sont donc enfouis à Roche-la-Molière avec les ordures ménagères
- Au centre de tri de Firminy, une étape supplémentaire est nécessaire pour ouvrir les sacs et récupérer les emballages. **La suppression des sacs jaunes facilite le tri de ces déchets.**
- Ils sont parfois utilisés pour un tout autre usage qui n'est pas leur raison d'être.

⇒ Ces dernières années, la **distribution de bacs jaunes individuels et la mise en place de bacs jaunes au niveau des points de regroupement** ont permis de **fortement diminuer ce type de déchets.**

Continuons sur cette voie !

A terme, les sacs jaunes n'auront plus à être utilisés.



Je composte et je trie mieux pour réduire le volume de ma poubelle.

Illiwap

Événements, alertes météo, réunions, fête du village, incidents, coupures d'eau ou d'électricité... recevez toutes les informations de notre commune directement sur votre smartphone en seulement trois étapes !

Nom du compte : **Mairie de Ailleux**

Aussi accessible depuis votre ordinateur en recopiant l'adresse suivante sur votre moteur de recherche internet : https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-ailleux_42002

1

Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

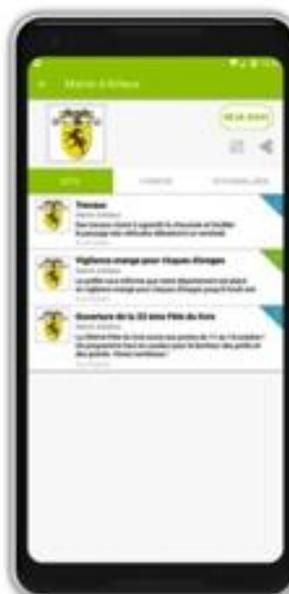
3

Suivez votre commune Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement

Guide du signalement citoyen

Nous vous invitons à faire remonter toutes les anomalies constatées sur notre commune en utilisant l'application Illiwap (intempéries, obstacles sur la route, animaux errants, etc.). Signalez directement l'incident sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Deux possibilités :

- 1- Onglet Signalement
- 2- Sur la page de votre commune, cliquez sur le mégaphone



2

- 1- Renseigner la catégorie et la sous-catégorie du signalement
- 2- Indiquer la localisation du signalement
- 3- Prendre une photo
- 4- Joindre un commentaire au signalement
- 5- Renseigner les coordonnées de contact (étape facultative)
- 6- Accepter le traitement des données personnelles
- 7- Envoyer le signalement

3

Nous réceptionnons votre signalement et le traitons dans les meilleurs délais !
Merci pour votre participation.



SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée

GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement

Très Haut Débit

Après cinq années de travaux pilotés par le SIEL-TE pour déployer la fibre sur les 274 communes concernées, les habitants sont désormais tous éligibles à la fibre optique. C'est une avancée majeure !

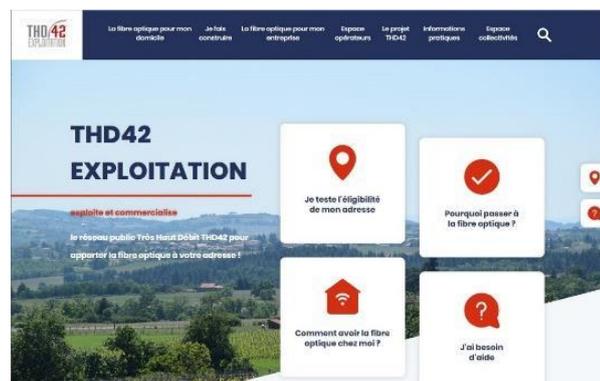
Si l'arrivée de la fibre renforce l'attractivité d'un territoire et améliore la qualité de vie des habitants, elle bouscule les pratiques et suscite encore de nombreuses interrogations de votre part comme de vos administrés. La période actuelle montre d'ailleurs à quel point les usages explosent et que les services associés sont indispensables.



Un nouveau site internet

Un nouveau site Internet est accessible à cette adresse : www.thd42exploitation.fr

Cet espace propose une aide en ligne permanente, avec des conseils dédiés pour les habitants et les entreprises.



Un seul numéro, deux services

Dans le cadre de l'amélioration permanente des services de la Cellule Usagers, le numéro déjà connu (04 77 430 855) évolue et renforce sa prise en charge des interrogations des habitants, abonnés ou non, comme des élus :

- pour l'éligibilité, l'adressage, le raccordement porté par le SIEL-TE, **faire le choix 1** (orientation vers les téléconseillers du SIEL)
- pour tout dysfonctionnement ou panne non résolue avec l'opérateur, **faire le choix 2** (prise en charge par les téléconseillers de THD42 Exploitation, de 8h à 20h du lundi au vend.)



Transition du site internet de notre commune d'Ailleux

Peut-être l'avez-vous remarqué : **le site internet de notre commune n'est plus accessible depuis le 1^{er} janvier 2021... et c'est normal !**

Il nous a été proposé un renouvellement de contrat avec le prestataire retenu par Loire Forez Agglomération, dont le montant du devis nous a paru beaucoup trop élevé par rapport aux prestations fournies.

Sur proposition de la commission communication, le conseil municipal a décidé en fin d'année 2020 de ne pas donner suite à cette offre.

Dans le courant de l'année, **un nouveau site internet verra le jour... il sera fait-maison !**

Un lieu d'accueil unique
dédié à l'habitat
sur Loire Forez :

La Maison Départementale
de l'Habitat et du Logement
(MDHL)
53, rue de la République
42604 Montrbrison

SOLIHA

Votre interlocuteur privilégié pour bénéficier
des aides financières et de conseils gratuits
04 77 43 08 80
habitat.loireforez@solih-loire.fr

D'autres conseils gratuits sur le logement

- **Renov'actions 42**
04 77 41 41 25
contact@infoenergie-loire.org
- Renov'actions 42 vous apporte gratuitement des
conseils pour vos travaux de performance énergétique.
**Renseignez-vous sur les permanences proches de
chez vous.**
- **Architecte conseil**
04 77 59 96 50
mdhl@loire.fr

Un architecte vous conseille pour vos projets de
rénovation, de construction...

Des permanences sont possibles à la MDHL.

- **Agence Départementale d'Information
sur le Logement de la Loire (ADIL-42)**
04 77 95 13 32
contact@adil42.org

L'ADIL 42 vous offre un conseil juridique, financier et
fiscal gratuit.

Des permanences sont possibles à la MDHL.



www.loireforez.fr

et ses partenaires
à vos côtés pour votre logement



AméliOrez
votre
Logement!



Propriétaires,
primo-accédants,
bailleurs
bénéficiez d'aides financières !



Conception graphique : Catherine Orson - Photo : Frotka - Impression Champagne

Pour votre projet d'habitat ancien, Loire Forez vous propose

- Des aides financières en fonction de vos ressources
- Une équipe de professionnels à votre disposition gratuitement pour le montage des dossiers de demande de subvention
- Un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

- Être propriétaire occupant, primo-acquéreur ou propriétaire bailleur
- Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de demande de subvention
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment

Quels types de projets sont éligibles ?

- Travaux de performance énergétique (isolation, chauffage, ventilation...)
- Ensemble de travaux lourds de réhabilitation (gros œuvre, électricité, sanitaires)
- Travaux d'adaptation à la perte d'autonomie (monte-escaliers, aménagement de la salle de bains, création d'une chambre au rez-de-chaussée...)
- Acquisition d'un logement vacant en centre-bourg
- Mise en location d'un logement vacant ou en renouvellement de bail

Des permanences près de chez vous !



PERMANENCE HABITAT

BOËN-SUR-LIGNON
 Sans rendez-vous : le 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h
 Sur rendez-vous : le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 16h
 Antenne Loire Forez
 17 rue de Roanne
 42130 Boën-sur-Lignon

MONTBRISON
 Sans rendez-vous : tous les vendredis de 9h à 12h30
 Sur rendez-vous : tous les vendredis de 13h30 à 16h
 Maison Départementale de l'Habitat et du Logement :
 53 rue de la République
 42600 Montbrison

NOIRÉTABLE
 Sans rendez-vous : le 3^e vendredi du mois de 10h à 12h
 Sur rendez-vous : le 3^e vendredi du mois de 14h à 16h
 Maison des Services
 7 place de l'Église
 42440 Noirétable

LURIECQ
 Sans rendez-vous : le 4^e vendredi du mois de 10h à 12h
 Sur rendez-vous : le 4^e vendredi du mois de 14h à 16h
 Centre de télé-travail REZO
 Route de Saint-Bonnet
 42380 Luriecq

Contactez SOLIHA Loire
 04 77 43 08 80
 habitat.loireforez@solih-loire.fr



Ambroisie

Qu'est-ce que l'ambroisie ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) et **L'Ambroisie trifide** (*Ambrosia trifida* L.) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du nord et capables de se développer rapidement dans de **nombreux milieux** (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.).

Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de **fortes réactions allergiques** (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. C'est également une **menace pour l'agriculture** (pertes de rendement dans certaines cultures) et **pour la biodiversité** (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau).

Une fois qu'un pied d'ambroisie est observé, **il faut rapidement l'éliminer** car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.

Reconnaître l'ambroisie

L'ambroisie à feuille d'armoise fait partie des « mauvaises herbes ».

Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut.



Stade plantule

Stade végétatif

Stade floraison

Ses feuilles sont caractéristiques :

- ➔ profondément découpées : 2 feuilles découpées
- ➔ vertes sur les deux faces
- ➔ absence d'odeur aromatique, contrairement à l'armoise annuelle
- ➔ la tige est plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs (tige rouge)

Signaler l'ambroisie

L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition une plateforme interactive destinée au signalement de l'ambroisie : "**Signalement Ambroisie**"

Organisée autour d'une application smartphone servant à géolocaliser l'ambroisie directement sur le terrain mais également autour du site de cartographie internet, la plateforme "signalement ambroisie" permet au grand public d'être acteur de la lutte et de contribuer au repérage mené par les collectivités.

La présence d'ambroisie peut également être signalée par courrier électronique **contact@signalement-ambroisie.fr** ou par téléphone : **0 972 376 888**

(numéro à composer pour assistance à l'utilisation de la plateforme ou pour toute question sur l'ambroisie).

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous !

S'installant dans la durée, nous devons apprendre à reconnaître cette plante et à être vigilants. Ensemble nous devons empêcher l'ambroisie de conquérir de nouveaux espaces et limiter sa floraison pour réduire l'impact sur la santé de nos proches et des générations futures.

Notre région est particulièrement concernée par ce risque. En effet, **13% de la population régionale présente une allergie** au pollen de cette plante exotique envahissante. Dans les zones fortement infestées, ce pourcentage atteint plus de 20% de la population !

La réglementation par arrêtés préfectoraux est claire sur le rôle de la municipalité à ce sujet :

- ➔ inciter les citoyens à signaler les plants d'ambroisie sur la plateforme de signalement
- ➔ rappeler l'obligation de destructions des foyers (inciter à faire détruire avant la floraison pour éviter les pollens dans l'air et avant grenaison pour éviter sa dissémination)

Soyons vigilants !

Ses **feuilles** sont vertes des deux côtés, minces, découpées

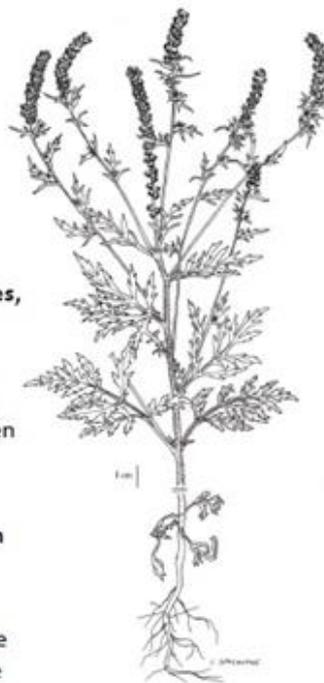


Ses **tiges** sont dressées, sillonnées en longueur souvent velues et ramifiées, rougeâtres

Ses **fleurs** sont vert pâle à jaune et sont regroupées en épis dressés

Sa **hauteur** varie de 0,20 m à 2,00 m

Les **graines** mesurent entre 3 et 6 mm et possèdent de petites épines.



Plantule



Stade végétatif



En fleurs

La vie de notre village

L'école

Concernant l'année scolaire 2019-2020, toutes nos sorties du printemps ont été annulées compte-tenu du contexte sanitaire.



En fin d'année scolaire, afin de terminer sur une note plus positive (après le premier confinement), les membres du sou des écoles ont organisé un goûter et un flashmob sur Ailleux et un goûter festif avec les petits à St-Martin. Une belle idée pour se dire au revoir avec un peu plus d'espoir...



Le sou des écoles a remis une calculatrice aux CM2 pour leur départ en sixième.

En ce début d'année scolaire 2020-2021, nous avons pu aller au gymnase de Boën pratiquer des activités d'escalade pour les CM, de badminton pour les CE et de gymnastique pour les petits.



En décembre, juste avant les vacances, nous avons pu fêter Noël et profiter des cadeaux du Père-Noël !



Le 15 décembre, nous avons aussi eu le repas de Noël du traiteur, c'était très bon !

Le CCAS

Suite aux élections municipales du printemps dernier, une nouvelle équipe s'est constituée : quatre membres ont renouvelé leur engagement et cinq nouveaux entrants ont montré leur motivation à les rejoindre !

Malheureusement, l'année 2020 a été très perturbée pour le CCAS et ses actions...

La situation sanitaire a notamment rendu impossible la tenue de l'habituel repas des Anciens, annulation pour le bien et la santé de tous.

Mais les membres sont restés mobilisés et ont souhaité **apporter douceur et réconfort par la distribution d'un colis** à tous les bénéficiaires du CCAS.

Les artisans et commerçants locaux ont été sollicités pour les produits des colis.

La confection des colis a mobilisé toute l'équipe du CCAS et s'est faite dans **une bonne humeur et un enthousiasme communicatifs** !



Ces présents ont ensuite été distribués samedi 5 décembre à leurs bénéficiaires.

Cette belle journée ensoleillée fut l'occasion de **partager des instants de discussions et d'échanges chaleureux**, tout en respectant les gestes barrière bien entendu.

Qu'il est bon de voir ces sourires et cette chaleur humaine entre nous tous !

Espérons que 2021 nous permette de nous retrouver plus souvent pour passer d'autres bons moments tous ensemble !



Initiatives citoyennes

De nombreuses initiatives ont été offertes par les habitants de notre village...



Déplacement de l'ancienne cabine téléphonique au Square Jean Latuile pour lui donner une seconde vie



Recrèpissage du poteau du préau de l'école



Décoration du sapin de la place de la mairie

Et aussi ...
Confection d'un banc et réfection de la porte du puits au lieu-dit Panissière



Prêt de matériel agricole pour gravillonnage du chemin chez Grou

Merci à tous pour ces belles actions !

Instants de convivialité

Les habitants ont profité de la liberté entre deux confinements en cette année si particulière pour se retrouver en période estivale...



*Repas du bureau d'Ailleux Animation
le 4 juillet*



*Fête des voisins au hameau du Crozet
le 25 juillet*

*Et aussi ...
Fête des voisins au hameau de Panissière le 1^{er} août*

Le coin des associations

Ailleux Animation

Année 2020 perturbée par la crise sanitaire...
Malheureusement aucune animation ou évènement n'a pu être organisé(e).



Étant donné le manque de visibilité, aucun programme n'est arrêté à ce jour pour l'année 2021 mais toute l'équipe d'Ailleux Animation reste mobilisée !

Plus d'informations quand la situation sera revenue à une certaine normalité.
Prenez soin de vous et à très vite !

Les chasseurs

La journée tripes du printemps 2020 a été annulée en raison de la crise sanitaire.

Aucun évènement prévu sur 2021 pour l'instant.

Si vous avez des questions ou des signalements particuliers qui concernent l'association des chasseurs, que ce soit vis-à-vis de leurs activités ou de toute question nature, n'hésitez pas à les contacter :

Jean-Michel LATUILE
jmlatuile@gmail.com - 06 63 90 70 17



Coup d'œil dans le rétro...

« Histoires de routes »

Il n'y a pas que les pays, les villes, les villages, les monuments ou les hommes qui ont une histoire ; les routes en ont une aussi.

Réflexions et recherches permettent d'affirmer que les routes et les chemins que l'on emprunte aujourd'hui à Ailleux existent depuis bien longtemps, créés et façonnés au cours des siècles par les générations d'autrefois.



Les connaissances actuelles sur l'homme font remonter son origine à un peu plus de deux millions d'années.

Et depuis qu'il est présent sur la terre, l'être humain n'a cessé de se déplacer pour ses besoins quotidiens ou pour coloniser d'autres sites et de nouvelles contrées. Pour cela,

il a imité les animaux qui dans leur vie quotidienne ou dans leurs migrations empruntaient souvent les mêmes itinéraires ouvrant des espaces en piétinant le sol, créant leurs passages coutumiers, donnant ainsi naissance aux premiers sentiers. Naturellement, animaux et humains ont toujours recherché la facilité. Ils ont de ce fait emprunté de préférence des endroits plus ouverts comme les fonds de vallée et les lignes de crête. Les premières voies de communication étaient nées. Améliorées, transformées, élargies par l'homme, elles se transformèrent peu à peu en chemins puis en routes. Ailleux, comme toutes les autres localités, a ainsi vu se constituer son réseau de chaussées.

La route de Boën

La plus ancienne de nos routes est celle qui, venant de Saint-Martin et passant par Saint-Sixte, mène à Boën. Elle remonte à l'époque Gallo-romaine reliant ces deux localités à la population déjà conséquente et plus importante que celle d'Ailleux. Cette route a conservé son tracé ; celui de la ligne de crête qui est aussi la ligne de partage des eaux, à l'ouest vers l'Anzon et à l'est vers l'Aix.

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle son entretien incombe aux communes qu'elle dessert. Il en résulte des portions plus ou moins bien entretenues en fonction de la richesse de chaque commune.

Ainsi, au cours de sa séance du 10 mai 1842, le Conseil Municipal de Saint-Martin « proteste énergiquement contre le mauvais état des fractions de cette route se trouvant sur la commune d'Ailleux – depuis la Croix d'Ailleux jusqu'à l'étang chez Ville, limite avec Cezay, deux cents mètres après la loge de Mathias – et sur celle de Cezay – de cette limite à la Croix de l'Orme, au carrefour des chemins de Marcy et de Thay – rendant le parcours pour aller à Boën des plus malaisés, et il est décidé d'en référer au préfet pour que ce dernier fasse pression sur ces deux communes. »

Saint-Martin se gendarmait ainsi contre Ailleux et Cezay qui n'assuraient pas l'entretien de la route auquel elles étaient astreintes.

Comme en général il n'y avait pas assez d'argent pour embaucher le personnel et acheter le matériel nécessaires, on avait recours aux prestations en nature ; c'étaient les corvées.

Jusqu'à la Révolution, chaque « feu » (famille) de la commune était soumis à l'impôt des « Corvées et Manœuvres » consistant à exécuter des corvées sur les routes et les chemins, quantifiées en journées de travail, du lever au coucher du soleil ou en longueurs de chemin ou route à entretenir : curage des fossés et réfection de la voirie par empierrements. Chacun amène ses outils, pics, pelles, pioches et éventuellement son attelage, char ou tombereau tracté par un cheval ou une paire de bœufs. La noblesse et le clergé en étaient exemptés.

Hors les corvées imposées, la commune pratiquait la prestation tarifée : vers 1850, la journée de cheval s'élevait à 1,75 francs par jour, 2 francs pour la paire de bœufs, le char ou le tombereau 0,50 franc par jour. Mais la règle d'or était de limiter la dépense au maximum.

Le développement économique à partir des années 1872-1873 suscité par la construction de nombreuses voies ferrées en Europe et l'arrivée de l'automobile au début du XX^{ème} siècle amenèrent l'État à venir en aide aux communes pour l'entretien et l'amélioration des routes. Ces dernières passèrent sous la coupe du département et devinrent départementales. Les routes nationales étaient déjà depuis longtemps à la charge de l'Etat.

Des améliorations notoires se firent au fil des ans sur la route de Boën : corrections de virages, élargissements, aplanissements et comblements de certaines portions, empièvements solides puis revêtements bitumés pour en arriver à l'état de la route que l'on connaît aujourd'hui.

Cependant, le kilomètre de route entre les deux carrefours de la Motte et de Fontavin, pratiquement en ligne droite, fut laissé longtemps sans entretien et non goudronné jusqu'en 1965. La circulation, passant par les plats du Mou, faisait le détour par la Charmette et le bourg d'Ailleux, empruntant l'avenue Pétain construite sous l'Occupation.

La route de l'Hôpital

Sa réalisation, pour en arriver à la configuration actuelle, a nécessité des **travaux importants effectués manuellement, à la pelle et à la pioche**, à deux périodes distinctes au cours de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle.



Auparavant, depuis le bourg d'Ailleux, on se rendait à l'Hôpital par le chemin de Lafont, la Croix Lestra et le hameau de Panissière. Par le chemin « chez Roche », on parvenait aux Chauffours. De là, on prenait le sentier « des pierres » qui débutait en face de la loge « chez James » et desservait en plusieurs lacets des parcelles de vigne en contrebas, souvent délimitées par des petits murets de pierres. Celles-ci, d'origine volcanique, sont nombreuses en cet endroit. Cette colline a dû connaître à l'époque des volcans d'Auvergne, entre -500 000 ans et -10 000 ans avant notre ère, des

poussées basaltiques dont les restes gisent çà et là tout autour.

La pente en descendant vers la maison Duverger située sur la Nationale 89 est abrupte mais permet d'atteindre la vallée de l'Anzon en quelques minutes.

Cependant, l'importante déclivité et la faible largeur du sentier ne permettait pas le passage des attelages. Aussi fut-il convenu en 1861, sous Napoléon III, de construire une route taillée dans les pentes du vallon de la goutte qui descend de Panissière.

L'actuel virage du Pont Chapelle n'eût pas dû exister. La route devait suivre le ruisseau dans sa totalité, lequel coule pratiquement en ligne droite au fond du vallon de Conruey. Elle devait passer en-dessous des maisons Roche, Ponchon et Palabost à Panissière Basse, puis près des maisons Gaumon et Godard à Panissière Haute. La route devait ensuite rejoindre le chemin venant de la Croix Lestra.

Mais le village de Domois, avec Vincent Durand, fit pression pour que la route passât par Domois. C'est cette solution qui fut alors retenue et la route fut construite entre 1861 et 1863.

Cependant elle s'arrêtait à Domois. Les usagers prenaient ensuite le chemin de terre « chez le Grou » pour arriver au bourg par la Croix Lestra et Lafont.

La partie entre Domois et Panissière Haute, aménagée dans la rampe de Fougerouse, conduisant au carrefour de la Motte, a été réalisée une vingtaine d'années plus tard, dans les années 1882-1886. Et ce n'est qu'au début des années 1960 que la route de l'Hôpital fut entièrement goudronnée.

La route de Cezay

Les clochers d'Ailleux et de Cezay sont situés à moins de deux kilomètres à vol d'oiseau l'un de l'autre. Il va de soi qu'on a toujours tiré au plus court pour se rendre d'un village à l'autre par le chemin de Rajat.

Si ce décor bucolique et champêtre conserve encore de nos jours à ce chemin un charme indéniable, sa déclivité à Rajat jusqu'à la goutte descendant de la Cypierre est telle qu'une route à la pente plus douce pour les charrois de toutes sortes et pour les automobiles devenait de plus en plus nécessaire.

Le tracé actuel avec le « décontour » de la Cypierre fut adopté et réalisé au début du XXème siècle avant la guerre de 1914-1918. La descente de la Charmette jusqu'à la Cypierre est assez prononcée puis la route passant par Ruiller et Fontvieille est en pente douce jusqu'à Cezay. Cela nécessita tout de même des travaux de nivellement et de comblement de petits monticules et d'étroites combes tout au long du parcours. La population masculine de bonne constitution, armée de pelles et de pioches, participa à la réalisation de ce labeur lors d'innombrables corvées pendant plusieurs mois. Notre génération bénéficie aujourd'hui de tout le travail réalisé par nos aïeux.



La route de Meil

En 1876, la voie entre Boën et Thiers est en cours de construction. Elle se situe d'ailleurs sur un bon kilomètre sur la commune d'Ailleux dans sa partie basse, entre la route nationale 89 et l'Anzon.

Elle relie désormais Saint-Etienne à Clermont-Ferrand. Son inauguration a lieu en août 1877.

Elle permet aux voyageurs et aux marchandises de circuler plus vite et plus facilement.

Les gares construites sur le parcours desservent les localités traversées et les nombreuses communes voisines. De Boën à Noirétable, on compte six gares sur les vingt kilomètres du parcours : Boën, Sail-Les Places, L'Hôpital sous Rochefort, Saint-Thurin, Saint-Julien-la-Vêtre et Noirétable.

La gare la plus proche d'Ailleux est donc celle de l'Hôpital-sous-Rochefort, située à cinq kilomètres par la route et quatre seulement par la coursière, le chemin de Panissière et le sentier « des pierres ».

A cette époque, pour se rendre à la gare de l'Hôpital, les gens de Cezay et de Saint-Martin passaient par Ailleux. La route de Meil, comme celle de Saint-Thurin où se trouve la gare suivante en direction de Noirétable, n'existait pas.

Dans sa séance du 14 mai 1876, le Conseil Municipal de Saint-Martin commence à envisager une route pour rejoindre la gare de l'Hôpital sous Rochefort. Cette idée n'est pas anodine ; elle trouve sa raison d'être dans le projet de construction de la nouvelle église de Saint-Martin qui doit remplacer l'ancienne église tombée dans un état de vétusté et de délabrement au fil des siècles.

Mais en réalité, l'église fut achevée avant la réalisation de la route de Meil.

Les matériaux de construction, la pierre volcanique de Volvic et le granit de carrières de la Drôme, du Vaucluse, de Vaise et d'Ambérieu arrivent en effet par chemin de fer à la gare de l'Hôpital.

Un relevé indique un total de 1105 tonnes de pierres, livrées entre novembre 1879 et septembre 1882, dont les trois-quarts sur l'année 1880.

Les propriétaires de chevaux, de paires de bœufs, de tombereaux, de chars et de charrettes de Saint-Martin furent mis à contribution pour transporter ces matériaux depuis la gare de l'Hôpital jusqu'au bourg de Saint-Martin. Tous passaient par Ailleux, c'est-à-dire la route de l'Hôpital jusqu'à Domois.

Ensuite par le chemin de terre « chez le Grou » ils arrivaient à la route de Saint-Martin à Boën à la Croix Lestra.

De la Croix Paulet, ils s'acheminaient lentement vers le chantier de l'église de Saint-Martin par le carrefour de Fontavin, dit des Grands Fossés, la Croix d'Ailleux, la cote de Millantin, le plat et la descente de la Sauveté.

Comme les bêtes de trait devaient peiner pour gravir le raidillon après la goutte Aguillon sur le chemin chez le Grou !

Toujours est-il que ces nombreux charrois vinrent à bout de ces tonnages de pierres au cours des années 1879 à 1882.

Démolie en mars 1879, l'ancienne église de Saint-Martin voyait peu à peu s'édifier la nouvelle qui fut consacrée et inaugurée le 30 novembre 1883 par l'archevêque de Lyon, le Cardinal Caverot.

C'est au cours de sa séance du 19 mars 1882 que le Conseil Municipal de Saint-Martin débat sur le devis pour la construction de la route de Meil et du problème de la territorialité, la partie basse de cette route, de chez Duclos à la goutte de Saint-Pulgent près de la loge des cantonniers, se trouve sur la commune d'Ailleux. Saint-Martin veut bien acheter les terrains nécessaires mais refuse catégoriquement de faire quoi que ce soit sur Ailleux.

De son côté, Ailleux refuse en termes non moins catégoriques de faire quoi que ce soit pour une route qui ne l'intéresse nullement.

Le but du Conseil Municipal d'Ailleux du 20 avril 1882 est de donner son avis sur la création d'une voie de Saint-Martin à l'Hôpital par la vallée de l'Aubègue. Le Conseil rejette le projet vu qu'il n'est d'aucune utilité pour Ailleux.

Le 24 décembre 1882, lors d'un nouveau Conseil Municipal, le maire soumet la délibération du Conseil Général du 26 août 1882 approuvant le projet de route de Saint-Martin à l'Hôpital.

« Le Conseil Municipal proteste avec la dernière énergie contre le projet en question qui consiste à emprunter sur près de quatre kilomètres sur le territoire d'Ailleux pour tailler dans le roc vif, au prix de dépenses exorbitantes une voie de communication, qui non seulement ne serait d'aucune utilité pour la commune d'Ailleux, mais encore pourrait devenir pour elle une cause de ruine si l'entretien venait à tomber à sa charge.

Les habitants de Saint-Martin peuvent parfaitement passer par Ailleux pour se rendre à l'Hôpital par la route en cours de construction d'Ailleux à Domois, la partie basse ayant été faite en 1861 – 1863.

Les gorges abruptes et inhabitées de l'Aubègue sur la commune d'Ailleux ne peuvent être tenues à aucune époque et pour une part quelconque aux dépenses de ce chemin. »

Le conseil de Saint-Martin s'entêta à ne rien faire et la route fut construite jusqu'au grand tournant de la goutte de Saint-Pulgent. Elle en resta là durant plusieurs années.

C'est lors de la réunion du 7 décembre 1890 que Saint-Martin accepta d'acheter les terrains et de construire la route sur les parcelles d'Ailleux.

« Cette route est de la plus haute importance pour Saint-Martin à une époque où tout le commerce et les déplacements des voyageurs se fait par chemin de fer. En revanche, pour Ailleux elle ne sert que pour le débardage de quelques chars de bois. »

Cette partie de route manquante, entre la nationale 89 du lieu-dit chez Duclos et le grand tournant de la goutte de Saint-Pulgent, fut construite entre 1891 et 1893. La route de Meil était ainsi entièrement achevée. C'est aujourd'hui une route agréable, en pente douce, serpentant entre les vallons ombragés dans un cadre champêtre ravissant, exempt de toute construction et habitation.

Depuis une dizaine d'années, une carrière s'est ouverte sur la droite en montant à un kilomètre de chez Duclos. L'extraction va bon train et avale peu à peu les parcelles voisines que les propriétaires sont obligés de vendre bon gré, mal gré à l'exploitant.

En raison de l'importance de cette entaille hideuse sur le flanc de la colline et du préjudice occasionné à la faune sauvage, gênée dans ses déplacements, la mairie s'est souciée de faire introduire une certaine déontologie environnementale. La carrière présentera à terme des paliers successifs enherbés dans un souci d'esthétique et de transition.

Pour conclure

Cette histoire nous fait prendre conscience de l'importance que nos routes ont eue en tout temps.

Ne sont-elles pas aussi le **symbole de l'évasion, de l'aventure, de la liberté ?**

Robert Mazet

Juin 2020

Etat civil

Mariage

Frédéric BRISET & Coralie REBOUX
le 15 août 2020



Naissances

Letty COHAS
le 19 février 2020

Anaïs SEYCHAL & Emilien COHAS

Augustine BESSY
le 17 mai 2020

Manon LAURENCERY & Julien BESSY



Décès

Ils nous ont quittés (depuis mars 2020) ...

Catherine ROCHE née SOUVIGNET
le 5 avril 2020 à 93 ans

Yvette Anne-Marie PERRIN née PONCHON
le 27 juin 2020 à 76 ans

Claudius GAUMON
le 1^{er} juillet 2020 à 89 ans

Georgette GRANJON
le 20 octobre 2020 à 99 ans

Message de Eugène PERRIN



François Eugène Perrin, Myriam et Christophe Collet, Patrick et Laurence Perrin, et leurs enfants, vous remercient très sincèrement d'avoir participé à notre peine après le décès d'Yvette Anne-Marie Perrin de Mialler à Ailleux, ainsi que des témoignages de sympathie que vous avez témoignés par votre présence ou vos condoléances.

Un remerciement aux amis du club des anciens que Yvette voyait tous les mardis avec un très grand plaisir.

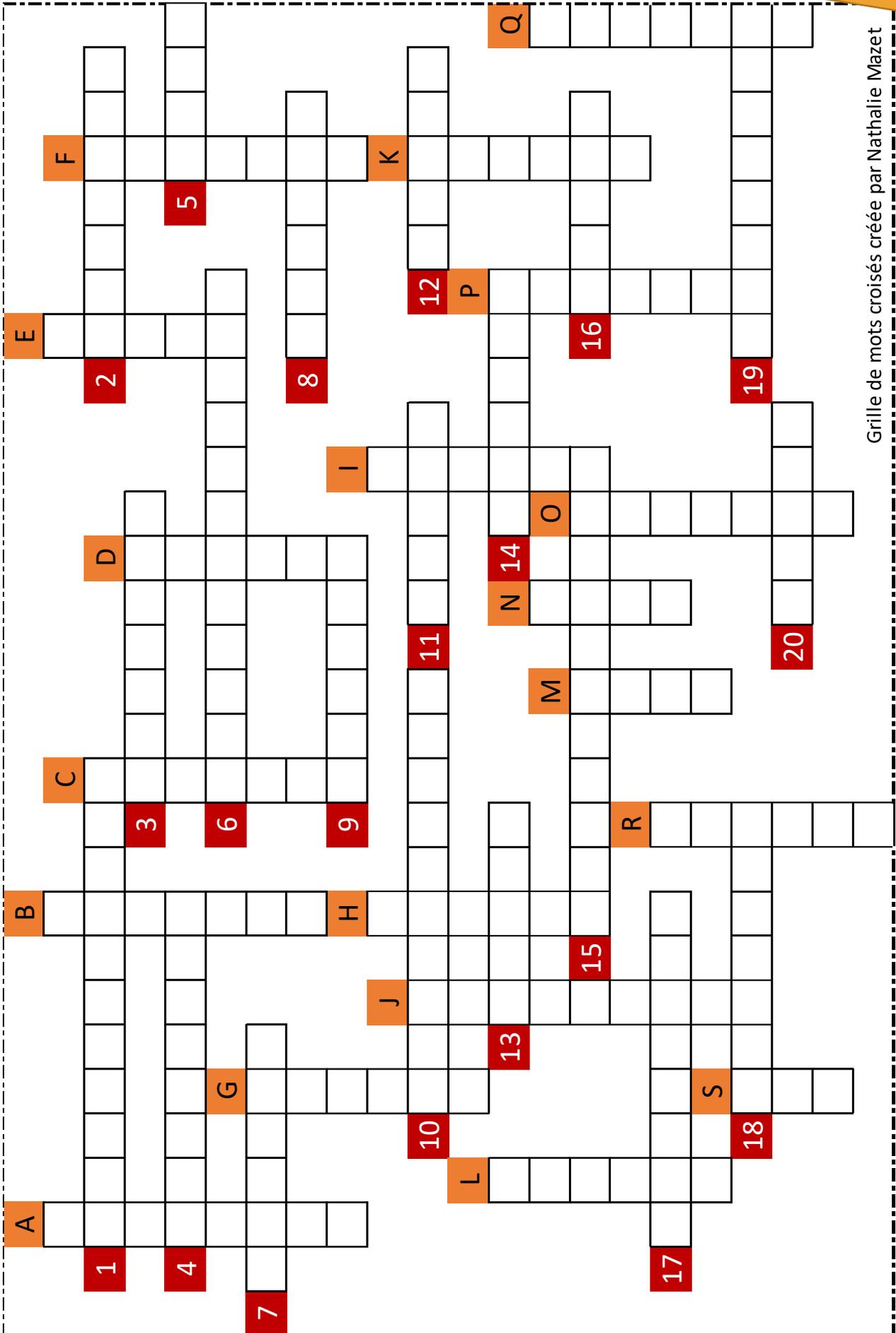
Bien amicalement

Mes condoléances à Madame Gaumon dont Claudius est parti en même temps qu'Yvette.

Eugène PERRIN

Solutions en page suivante !

Jouons un peu !



Grille de mots croisés créée par Nathalie Mazet

Définitions horizontales

1. Les habitants de notre village
2. Un hameau sur la route de Cezay
3. A l'école, il peut être noir ou blanc
4. On en fait un concours au printemps
5. On s'y promène (même dans une comptine)
6. Avec lui, on a du pain frais 6 jours sur 7
7. A Ailleux, elle est consacrée à Saint-Pierre
8. Il s'occupe des fêtes
9. La maison républicaine du village
10. Les écoliers l'adorent
11. Celui des Anciens est un beau moment de convivialité
12. Activité dans les cours d'eau ou les étangs
13. Lieu de "travail" de nos Louveteaux
14. Un hameau sur la route de l'Hôpital
15. Elle nous éclaire mais économisons-la !
16. Notre surnom animalier
17. Pour notre village, ce sont le jaune et le noir
18. Ailleux est le plus beau de France (en toute objectivité...)
19. On la recherche en cette époque compliquée... À Ailleux, on la trouve !
20. Le cœur du village

Définitions verticales

- A. A l'opposé de la ville
- B. La maison des pompiers (pour nous, St-Martin-la-Sauveté)
- C. On y fait du sport
- D. Un sentiment important à partager
- E. Il abrite les écoliers par mauvais temps
- F. Elle fait partie de notre devise nationale
- G. Espace vert, un des nôtres est dédié à Jean Latuile
- H. On en fait un concours en automne ou en hiver
- I. Elle représente la Vierge-Marie
- J. Il fait courir les chasseurs
- K. Ils sont cultivés par nos agriculteurs
- L. Un loup figure sur le nôtre
- M. Chez nous, elles sont calmes
- N. Il organise le repas des Anciens et offre des colis
- O. Ils sont nécessaires pour entretenir les infrastructures
- P. Caractérise notre cadran
- Q. En début de ce mois, c'est la fête à Ailleux
- R. Elles mettent de la couleur et du parfum dans nos rues
- S. A Ailleux, elle est belle !

